

Compte-rendu CAP Locale du 19/11/2012

Liste d'aptitude de B en A

Caen le 21/11/2012

Principe :

Que ce soit pour le passage de C en B ou de B en A, les volumes de liste d'aptitude dépendent du Plan de Qualification Ministériel. Tous les dossiers ne peuvent donc pas être validés une même année, même si le chef de service vous a noté « Excellent ».

Ne sont retenus et proposés à la Centrale que les dossiers classés « *Excellents* » par la Direction.

Sont également pris en compte, le grade et l'échelon, la date d'entrée dans l'échelon, la notation, le parcours professionnel, l'aptitude au grade supérieur ainsi que l'âge. Dans le détail, la mobilité fonctionnelle et géographique reste un critère indispensable pour la Direction.

La Direction :

Contrainte par les potentialités budgétaires, la Direction est donc chargée par la centrale de lui indiquer les tous meilleurs dossiers par ordre de priorité. Les chefs de service se réunissent pour défendre leurs candidats. Il ressort de ces discussions une liste provisoire des agents classés « *Excellents* » qui a été publiée sur Ulysse 14 le 13/11/2012.

La Direction liste également les dossiers classés « *Très Bons* » et « *A Revoir* ».

Votre syndicat :

Solidaires Finances Publiques ne se permet pas de faire des comparaisons entre les dossiers des postulants. C'est pourquoi nous ne discutons **jamais** sur les dossiers déjà classés « *Excellents* ». Par contre, nous défendons les agents des deux autres listes pour faire évoluer leur dossier. Nous cherchons à faire remonter le classement des autres dossiers.

Notre rôle est de favoriser une accession plus rapide des postulants au grade souhaité et de vous informer suite à la CAP Locale des suites réservées à votre dossier.

Lors de la CAP Locale devant examiner le projet de Liste d'aptitude de B en A proposé par la Direction, les élus de **Solidaires Finances Publiques** Calvados ont défendu et évoqué **11** dossiers d'agents qui nous avait donné mandat sur un total de 30 dossiers d'agents classés « *Très Bons* » ou « *A revoir* ».

Par leurs crédibilités et leurs sens de la défense reconnue par la Direction, **les élus de Solidaires Finances Publiques Calvados ont réussi à faire remonter :**

- **2 agents initialement « Très Bon » en « Excellent »**

A savoir également que les élus de **Solidaires Finances Publiques** Calvados ont également fait enregistrer par la Direction (Inscription au Procès-Verbal) l'excellence de nombreux dossiers classés actuellement « *A revoir* » pour que ceux-ci dès l'année prochaine soient reconnus au minimum comme « *Très Bon* ».

Les potentialités maximales indiquées par la Direction sont de : 1 agent pour la filière fiscale et 1 agent pour la filière Gestion Publique. Toutefois, **suite à notre intervention**, la Direction a accepté d'abonder la liste des « *Excellents* » à 2 agents (+1) pour la filière fiscale et à 3 pour la filière GP (+1).

Rappel important : Un dossier en liste d'aptitude est un dossier qui se prépare **très en amont**. Dès les entretiens d'évaluation puis lors de la notation, il est rappelé aux agents d'être très vigilants. Comme chaque année, nous rappelons aux agents de prendre contact avec **Solidaires Finances Publiques** pour examiner leur notation et les conseiller dans le suivi de leur dossier.

Les élus en CAP Locale (Cadre A) :

- Jean-Luc GUERNET – BCR Caen
- Christophe LEGATELOIS – Trésorerie Caen Municipale